

FICHE TECHNIQUE

TECTOR COLLE CARRELAGE C2 TE S1 Flex (gris ou blanc)

MISE EN ŒUVRE

1. Préparation des supports

Pour le neuf :

Les supports seront sains, propres, dépoussiérés, exempts de traces d'huile, de plâtre ou de laitance. Ils ne devront pas ressuer l'humidité ni être gelés.

Dans le cas de béton sec ou d'enduit, on procédera à une humidification quelques heures avant la pose.

Pour la rénovation :

Les revêtements existants devront être sondés afin de s'assurer de leur bonne tenue. Ne pas hésiter à déposer les carreaux pas insuffisamment adhérents.

Recoller les éléments manquants ou rectifier les défauts de planimétrie ≤ 10 mm directement avec Tector Colle Carrelage C2 TE S1.

Gratter ou poncer les résidus de vernis, de peinture écaillée ou de colle. Éliminer les cires sur parquets.

Dépolir les peintures brillantes et poncer les céramiques émaillées.

Éliminer le glacis formé par les graisses et produits d'entretien (cire, encaustique...) à l'aide d'une lessive sodée. Rincer puis laisser sécher. Enfin, toutes les poussières devront être aspirées.

Supports exclus :

Supports à base de métal, les enduits pelliculaires ≤ 3 mm.

PRE (Plancher Rayonnant Électrique), plancher chauffant à eau ou réversible.

Le plâtre pur.

2. Préparation du mortier

Mélanger le produit avec une eau propre en respectant le dosage recommandé jusqu'à obtention d'une pâte souple et homogène sans grumeau. Pour 1 sac, compter entre 6,5 et 7 litres d'eau selon les conditions climatiques et la consistance souhaitée.

Le mélange peut être réalisé manuellement ou mécaniquement (malaxeur à tourbillon intensif)

Le dosage en eau et le temps de mélange seront le plus constant possible. Laisser reposer la gâchée 5 minutes avant application.

3. Mise en œuvre

Étaler le mortier colle sur le support à l'aide d'une truelle ou d'une lisseuse sur une surface de 1 à 2 m².

A l'aide de la taloche crantée adaptée, régulariser l'épaisseur.

Dans le cas du double encollage, respecter les indications précédentes en procédant en plus au beurrage de l'envers du carrelage.

Presser le revêtement céramique par battage à l'aide d'un maillet, afin d'assurer un parfait transfert.

Le temps ouvert du Tector Colle Carrelage C2 TE S1, dans des conditions d'utilisation normales (température, hygrométrie) est d'environ 30 minutes.

Respecter le mode opératoire préconisé par la NF DTU :

NF DTU 52.1 Revêtement de sols scellés

NF DTU 52.2 Pose collée des revêtements céramiques et assimilés - pierres naturelles

NF DTU 51.3 Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois

NF DTU 52.10 Mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottante et sous carrelage scellé

NF DTU 65.14 Exécution des planchers chauffants à eau chaude

NF DTU 65.7 Exécution de planchers chauffants par câbles électriques enrobés dans le béton

NF DTU 26.2 Chapes et dalles à base de liants hydrauliques

4. Conseils d'utilisation :

Utilisable en intérieur et extérieur, sol et mur, et carreau sur carreau.

Température d'utilisation comprise entre +5°C et +35°C.

Ne pas utiliser pour des supports immergés.

L'ajout d'eau dans le mortier colle pour prolonger le temps ouvert est déconseillé. Cela nuit à l'adhérence.

L'ajout de liant hydraulique ou d'adjuvant est interdit.

Ne pas appliquer en cas de pluie en plein soleil ou par vent fort.

5. Mise en service :

Les sols pourront être ouverts au passage après environ 24 heures.

Les bassins et piscines peuvent être mis en eau après 21 jours.

CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION

TECTOR COLLE CARRELAGE C2 TE S1 FLEX est commercialisé dans des sacs de 25 kg.

Une palette contient 48 sacs de 25kg.

Il se conserve jusqu'à 12 mois dans son emballage d'origine à partir de la date de fabrication inscrite sur l'emballage et dans un endroit à l'abri de l'humidité sans contact avec le sol.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Présentation : sous forme de poudre

Temps ouvert : 30 minutes environ

Temps d'ajustabilité : 20 minutes environ

Temps d'attente avant jointoiement : 24 heures environ

Temps de vie en auge : 90 minutes environ

Délais de mise en circulation : 24 heures minimum

NORME EN 12004:2001		
Essais	Norme	Valeur déclarée
Adhérence initiale après 28 jours	EN 1348:1997	≥ 1 N/mm ²
Adhérence par traction après immersion dans l'eau	EN 1348:1997	≥ 1 N/mm ²
Adhérence par traction après action de la chaleur	EN 1348:1997	≥ 1 N/mm ²
Adhérence par traction après action de gel-dégel	EN 1348:1997	≥ 1 N/mm ²
CARACTERISTIQUE ADDITIONNELLE : E		
Temps ouvert 30 mn	EN 1346:1997	≥ 0,5 N/mm ²
CARACTERISTIQUE ADDITIONNELLE : S1		
Déformation transversale	EN 12002:2002	2,5 mm < S1 < 0,5 mm

CERTIFICATION PRODUIT ET USINE DE FABRICATION



INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPOSANTS

Ciment : 44.60 %
Sable : 52.50 %
Adjuvants : 2.90%

REFERENCES NORMATIVES

NF DTU 52.1 Revêtement de sols scellés
NF DTU 52.2 Pose collée des revêtements céramiques et assimilés - pierres naturelles
Norme Européenne : NF EN 12 004 :2001

IDENTIFICATION DES DANGERS

Contact avec les yeux : L'exposition aux particules de poussière contenues dans l'air au cours de la manipulation et le mélange des ingrédients secs de ce produit peuvent provoquer une irritation immédiate ou à effet retard ou une inflammation. Les projections de plâtre humide atteignant les yeux peuvent avoir des effets allant d'une irritation oculaire modérée à des brûlures chimiques et à la cécité. De telles expositions nécessitent des soins immédiats et une consultation médicale afin d'éviter toute lésion oculaire significative.

Contact avec la peau : L'exposition au cours de la manipulation ou du mélange des ingrédients secs de ce produit peut provoquer un assèchement de la peau ayant pour conséquence une légère irritation ou des effets plus significatifs imputables à l'aggravation d'autres problèmes de santé. Certains individus peuvent présenter une réponse allergique due à l'exposition au plâtre. Cette réponse peut avoir différentes formes allant d'une légère irritation cutanée à de graves ulcères de la peau. Les personnes déjà sensibilisées peuvent réagir dès le premier contact avec le produit.

Ingestion : Bien que l'ingestion de petites quantités de plâtre humide ne soit pas signalée comme nocive, l'ingestion accidentelle de quantités plus importantes peut se révéler nocive et nécessite une consultation médicale immédiate.

Inhalation des particules de poussière contenues dans l'air : Une exposition à ce produit qui dépasserait la valeur seuil limite ou la limite d'exposition permise applicable peut provoquer ou aggraver d'autres problèmes pulmonaires.

MESURES DE PREMIERS SECOURS

Yeux : Rincer les yeux immédiatement et à grande eau. Continuer à rincer l'œil pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières, afin d'éliminer toutes les particules. Appeler immédiatement un médecin.

Peau : Laver la peau à l'eau froide et avec un savon à pH neutre ou un détergent doux destiné à être utilisé sur la peau. Consulter un médecin dans tous les cas après une exposition prolongée au ciment humide, aux mélanges de ciment, aux liquides issus du ciment frais ou après une exposition prolongée de la peau humide à du ciment sec.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Si la victime est consciente, lui faire boire une grande quantité d'eau et appeler immédiatement un médecin.

Inhalation des particules de poussière contenues dans l'air : Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin en cas de toux ou si d'autres symptômes persistent. (Toute inhalation de grandes quantités de ce produit nécessite une consultation médicale immédiate).

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produit non inflammable et ne favorisant pas d'autres produits de combustion.

MESURES A PRENDRE EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Ramasser les substances sèches à l'aide d'une pelle. Éviter les opérations qui peuvent disperser la poussière dans l'air. Éviter l'inhalation de poussière et le contact avec la peau.

Racler les substances humides et les transférer dans un conteneur approprié. Laisser la substance « sécher » avant élimination. Ne pas tenter d'éliminer ce produit par des réseaux d'assainissement ou avec les eaux de pluie.

Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Éliminer la matière conformément aux règlements locaux, régionaux et nationaux.

MESURES DE CONTROLE D'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux : Pour toutes les activités au cours desquelles des projections de béton humide peuvent atteindre les yeux, porter des lunettes de sécurité avec des protections latérales ou des lunettes de protection.

Dans les environnements extrêmement poussiéreux ou non prévisibles, porter des lunettes sans ouverture ou avec des ouvertures indirectes afin d'éviter toute blessure ou irritation oculaire. Ne pas porter de lentilles de contact lors des travaux avec ce produit ou avec des produits de ciment frais.

Protection de la peau : La prévention est essentielle pour éviter des lésions cutanées potentiellement sérieuses.

Éviter tout contact avec les produits du ciment Portland non durci (humide). En cas de contact, laver rapidement la zone atteinte avec du savon et de l'eau. En cas de risque potentiel d'exposition prolongée à des produits de béton non durci, porter des vêtements étanches et des gants afin d'éviter tout contact cutané. Si besoin, porter des bottes étanches afin d'éliminer tout risque d'exposition des pieds et des chevilles. Ne pas compter sur les crèmes protectrices, celles-ci ne doivent pas être utilisées à la place de gants. Nettoyer périodiquement les zones en contact avec le ciment humide ou ses ingrédients secs à l'aide d'un savon à pH neutre et de l'eau.

Nettoyer de nouveau à la fin de la période de travail. En cas d'irritation, nettoyer immédiatement la zone atteinte et consulter un médecin. Si les vêtements sont saturés par du béton humide, les retirer et les remplacer par des vêtements propres et secs.

Protection respiratoire : Éviter les opérations qui sont sources d'exposition à la poussière. Utiliser une ventilation locale ou générale afin que l'exposition ne dépasse pas les valeurs limites applicables. Utiliser un appareil respiratoire muni de filtre à particules homologué NIOSH ou MSHA dans le cadre des exigences du programme de protection respiratoire conforme à la norme de protection respiratoire définie par l'OSHA [29 CFR 1910.134] afin de contrôler l'exposition lorsque la ventilation ou les autres modes de contrôle sont inappropriés ou en cas d'inconfort ou d'irritation. Le choix de l'appareil respiratoire et/ou des cartouches de filtration doit être basé sur les normes Z88.2 définissant les pratiques relatives à la protection respiratoire de l'American National Standards Institute (ANSI).

Ventilation : Utiliser une ventilation par aspiration ou une ventilation générale par dilution afin que l'exposition ne dépasse pas les valeurs limites applicables.

MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Utilisation de gants ou de crème protectrice si sensibilité aux pH alcalins, masque léger et lunettes anti-poussières conseillées pour le personnel sensible.
Stockage	Prendre des précautions pour la stabilité des palettes en particulier sur sol non plat. Le produit doit être stocké dans un local au sec, protégé de l'humidité et sans contact avec le sol.

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description des matières dangereuses / Désignation officielle de transport	Ce produit n'est pas défini comme dangereux selon les critères définis par la réglementation du Département américain du transport (DOT). Non réglementé
Classe de danger	Sans objet
Numéro d'identification	Sans objet
Étiquetage requis	Sans objet
Substances dangereuses / Quantités à déclarer	Sans objet

IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : TECTOR COLLE CARRELAGE C2 TE S1 Flex

Type d'utilisation : Mortier-colle amélioré destiné à la pose de carrelage en intérieur et extérieur

Identification de la société : MORTEROS BIZKOR, SL (GROUPE CRH)

ES APARIO BIZKAIA
ESPANA